

ESPAGNOL

Neuf commissions ont interrogé 154 candidats entre le mardi 17 juin 2003 et le 19 juin 2003. Aucun incident n'a été signalé.

Cette épreuve orale qui reposait sur de nouvelles modalités, tant au niveau du contenu qu'à celui de l'évaluation a attiré moins de candidats (diminution de 12% d'inscrits). Sans doute faut-il penser que seuls se sont risqués ceux qui pensaient avoir un niveau suffisant. Par ailleurs, une meilleure préparation à l'épreuve peut expliquer l'augmentation de la moyenne (à noter une bonne quantité de notes comprises entre 18 et 20). Quant à l'évaluation (volet linguistique sur 15 et volet didactique sur 5) elle a permis de juger des candidats qui sont recrutés pour enseigner une langue mais peu ou pas préparés à organiser un cours.

NOUVELLES MODALITÉS

I/ Première partie : Communication orale en langue vivante étrangère.

L'objectif consiste, d'abord, en la double audition devant le jury d'un document sonore ou audiovisuel n'excédant pas deux minutes. Il s'agit d'un document authentique, actuel, dans une langue courante, apte à déclencher la parole.

L'audition qui est individuelle donne lieu ensuite à un entretien au cours duquel le candidat est invité à dégager le sujet du document, à en restituer le contenu, à faire part de ses réactions personnelles et, en fonction de la nature du document, à faire état de ses connaissances générales sur le(s) pays ou région(s) où la langue est parlée.

Le jury évalue :

- ◆ *La capacité du candidat à repérer les informations essentielles d'un message et à participer à une conversation ;*
- ◆ *L'intelligibilité et l'aisance de l'expression (rythme, intonation et prosodie compris) ;*
- ◆ *La connaissance de la civilisation et de la culture du ou des pays concernés.*

Sont exclues des questions portant sur des notions grammaticales ou linguistiques.

Au cours de l'audition, le candidat est autorisé à prendre des notes.

II/ Deuxième partie : Étude d'un support pédagogique, en français.

L'objectif est de vérifier que le candidat a réfléchi à la place de la langue vivante étrangère ou de la langue régionale dans les apprentissages de l'école primaire et qu'il sait apprécier l'intérêt d'un document au regard des programmes de l'école primaire.

Cette partie consiste en un entretien à partir d'un support pédagogique simple issu notamment du matériel pédagogique existant : outils pour le maître, extraits de guides ou de manuels, documents audiovisuels ou iconographiques.

Durée totale de l'épreuve : trente minutes, audition incluse (dont dix minutes pour l'entretien en français relatif au support pédagogique).

Préparation : quinze minutes pour la partie pédagogique.

La première et la seconde parties de l'épreuve entrent respectivement pour trois quarts et un quart dans la notation.

INTERROGATIONS

I/ Première partie : Communication orale en langue vivante étrangère (notée sur 15).

En ce qui concerne cette partie, de nombreuses interventions sont restées trop courtes, trop superficielles. Une mise en perspective a souvent fait défaut. Il ne s'agissait pas de faire une analyse fine du document mais de le replacer dans son contexte. Commentaires, rapprochements avec des situations ou des informations récentes ont été bienvenus. L'objectif premier étant la capacité à comprendre, les candidats maîtrisant mal l'espagnol ont eu beaucoup de mal à restituer, à réagir, à argumenter. La richesse de l'expression a donc été valorisée. Quelques candidats ont préféré « éclipser » les passages qu'ils ont peu compris. D'autres, gênés par un mot de vocabulaire essentiel qu'ils ne connaissaient pas, n'ont pas eu le réflexe de le demander alors que rien ne leur interdisait de le faire (sans toutefois en abuser).

Une meilleure préparation s'impose. Comment préparer et organiser son épreuve ?

- Écouter régulièrement la radio, voir des films en V.O. afin de s'habituer au débit, aux accents.
- S'entraîner à prendre des notes dans un temps limité et adopter une stratégie : entre le début de la première audition et le début de l'entretien le candidat dispose de 6 minutes pendant lesquelles il peut prendre des notes.

Nous pourrions suggérer les conseils suivants :

- Lors de la première écoute, noter les mots-clés, noter les idées sous forme abrégée (ce qui compte est de reformuler et non de répéter mot à mot la phrase originale), noter les changements de voix lorsque plusieurs interlocuteurs interviennent.
- Au cours de la pause, essayer d'organiser ses notes et de distinguer l'articulation du texte et ses différentes parties, préparer sur une deuxième feuille de brouillon un schéma de ces parties dans lequel prendront place idées et mots captés au cours de la seconde audition.
- La seconde écoute permettra d'éclaircir les passages obscurs et de compléter la grille.
- La dernière minute sera consacrée à organiser sa présentation de façon rapide.
À l'inverse, d'autres candidats préféreront écouter sans écrire puis organiser une prise de notes pendant les pauses (l'essentiel étant d'adopter une stratégie en s'entraînant toute l'année).
- Enfin, et pour éviter des erreurs inadmissibles telles que : *La guerre civile espagnole s'est achevée en 1961*, ou bien, *La Galice se situe au Sud de l'Espagne*, les candidats doivent avoir un minimum de connaissances sur la culture, l'histoire et la géographie et se tenir au courant de l'actualité.

II/ Deuxième partie : Étude d'un support pédagogique, en français (notée sur 5).

Bien qu'on ne s'attende pas à une explication universitaire du document, l'analyse succincte est un préalable à la présentation d'un projet de séance.

Bien entendu les candidats qui ont eu la possibilité de se rendre dans les classes ont eu une approche plus aisée de l'exercice.

Quelques candidats ont cru bon de réciter les instructions officielles. Qu'ils les connaissent est une bonne chose mais qu'ils présentent un projet concret, logique et cohérent était ce que l'on attendait. Le jury a apprécié lorsque les candidats ont précisé et argumenté le choix de la classe et le moment de l'année, annoncé les pré-requis, présenté les objectifs et les activités imaginées pour les atteindre (« qu'auront appris les enfants au cours de la séance ? », « Ce document aura permis aux élèves de... » n'ont pas beaucoup été entendus !), évoqué la transdisciplinarité, la trace écrite.

Croire à son projet, en mesurer la faisabilité passe par l'utilisation du « je » et une implication personnelle qui montre que l'on arrive à se projeter en situation de classe. Bref, être capable de présenter un projet simple concret et raisonnable.

Nous pourrions enfin conseiller aux candidats de consulter les manuels utilisés dans les classes primaires ainsi que le matériel pédagogique en usage (C.D., supports vidéo...).

Rapport élaboré par les membres du jury.